



GUIDE DES SERVICES OFFERTS À LA TOHU

LOCATION DES ESPACES POUR LA TENUE DES ÉVÉNEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

La TOHU, au cœur de la cité des arts du cirque, est le lieu par excellence pour la tenue d'événement. Notre bâtiment vert certifié LEED Or Canada offre des espaces originaux et uniques dans lesquels votre événement trouvera naturellement sa place. Ce document vous présente les différents services offerts à la TOHU, les conditions d'admission et de locations de nos espaces ainsi que les tarifs pour la tenue d'événements.

DISPONIBILITÉ DES LIEUX

La TOHU peut vous accueillir tout au long de l'année, selon les disponibilités des lieux. Comme la TOHU est également le pavillon d'accueil et d'interprétation du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) et du parc Frédéric-Back, le hall d'accueil doit demeurer accessible au public pendant les heures d'ouverture, soit de 9 h à 17 h du lundi au dimanche (à l'exception du 25 décembre et du 1^{er} janvier). En dehors de ces heures, la TOHU est à l'usage exclusif du locataire.

ESPACES DE LOCATION DISPONIBLES

La TOHU met à disposition :

- Une salle de spectacle pouvant accueillir plus de 1 000 personnes avec plusieurs possibilités de configuration. Celles-ci vous seront transmises sur demande ;
- Un hall d'accueil complet incluant : le foyer d'accueil, l'espace Cascades (espace d'exposition), un lounge et un bar pouvant accueillir un maximum de 600 personnes (selon l'aménagement) ;
- Une salle de réunion pouvant accueillir un maximum de 60 personnes ;
- Un bistro intérieur ayant une capacité de 50 places assises ;
- Une terrasse extérieure ayant une capacité de 120 places assises ;
- Un site extérieur de 130 000 pieds carrés ;

PÉRIODE DE LOCATION, INCLUSIONS

- Les coûts de location inclus :
 - 10 heures de gestion de projet (planification, rencontre et plan) ;
 - Un responsable de salle le jour de l'événement ;
 - Un agent de sécurité du bâtiment durant les heures régulières, soit
 - du lundi au vendredi de 7 h à 11 h et de 16 h à 22 h ;
 - le samedi et dimanche de 8 h à 18 h ;
 - Le service d'entretien ménager régulier de 7 h à 20 h du lundi au vendredi ;
 - Le stationnement pour vingt (20) véhicules pour vous et/ou vos fournisseurs ;
 - Le mobilier disponible sur place (tables, chaises, etc.) ;
 - Cinq (5) loges avec douches pour un maximum de 45 personnes qui comprennent :
 - Un salon vert équipé (frigo, évier, four à micro-ondes et lave-vaisselle) ;
 - Buanderie et costumier équipé ;
- La période de location débute au moment où le locataire prend possession des lieux, et ce pour la durée indiquée au contrat de location.
- Sur notre site extérieur, l'événement doit se terminer au maximum à 23 heures.

TARIFICATION

Voir le document en annexe « Tarification des services événements publics et privés ».

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

Comme la TOHU est une salle à géométrie variable, une équipe technique dévouée se fera un plaisir de collaborer au succès de votre événement. Afin de déterminer les coûts techniques réels de la main d'œuvre et de l'équipement requis, une rencontre avec notre directeur technique sera nécessaire.

La TOHU dispose d'équipements techniques, selon les disponibilités du matériel. Des frais supplémentaires s'appliquent. Un devis technique est disponible sur demande.

SERVICES D'ACCUEIL

La TOHU a une politique d'employabilité locale qui favorise les jeunes du quartier Saint-Michel pour le service d'accueil (placier, bistro, billetterie, etc.). Nos préposés au service à la clientèle jouent un rôle clé du service d'accueil et sont fiers de participer à vos événements pour en faire une réussite.

SERVICES ALIMENTAIRES ET BAR

La TOHU détient un permis d'alcool valide et se réserve le droit d'exploiter le service de bar et alimentaire lors de votre événement. Nous offrons également un service de traiteur léger, mais il est aussi possible de faire appel à un traiteur externe moyennant des frais de redevance entre 2,50 \$/personne (traiteur accrédité de la TOHU) et 5 \$/personne (traiteur externe non accrédité). La TOHU travaille avec plusieurs traiteurs écoresponsables accrédités et notre équipe se fera un plaisir de vous accompagner en faisant soumissionner nos partenaires selon vos besoins. En tout temps notre politique environnementale doit être respectée par les traiteurs lors d'événements à la TOHU. Des frais de levée de poubelles et recyclage peuvent s'appliquer si l'événement génère une importante quantité de déchets.

Un droit de bouchon de 20 % est demandé sur les bouteilles consommées pour toute commande passée avec notre partenaire privilégié.

STATIONNEMENT, VESTIAIRE ET BOUTIQUE

La TOHU se réserve le droit exclusif d'exploiter le stationnement, le vestiaire et la boutique lors de votre événement. Le coût de stationnement est de 8 \$ taxes incluses par véhicule et le vestiaire est de 2 \$ taxes incluses par manteau. Ces coûts peuvent être payés par le locataire au décompte ou directement par l'invité.

SÉCURITÉ

En dehors des heures régulières habituelles, des frais de 35 \$ / h seront chargés pour assurer la présence d'un agent de sécurité. Les heures régulières sont du lundi au vendredi de 7 h à 11 h et de 16 h à 22 h ainsi que les samedi et dimanche de 8 h à 18 h. Selon la nature de l'événement, des agents de sécurité supplémentaire peuvent être nécessaires pour la sécurité du public.

BILLETTERIE

La TOHU a l'exclusivité de la billetterie pour tous les événements publics qui y sont présentés : conception du billet, mise en page, vente et accueil. Il nous fera plaisir de vous accompagner pendant le processus, de la conception à la mise en vente. Un lien d'achat est possible afin de maximiser les ventes sur votre site internet.

INTERNET ET WIFI

La TOHU peut vous offrir un service internet filaire ou wifi, de la fibre optique et des adresses IP, selon vos besoins :

- Fibre optique jusqu'à 1 000 mbps (frais de 20 \$ par tranche de 100 mbps par jour)
- Wifi pour vos invités (ajouts d'antennes supplémentaires par un sous-traitant, soumission à prévoir)
- 4 adresses IP fixes (sans frais supplémentaires)

AMÉNAGEMENT ET AFFICHAGE

L'installation d'équipement, de mobilier et d'affichage est permise sur présentation d'un plan d'aménagement approuvé par la TOHU et être conforme le jour de l'événement. Le locataire a la responsabilité d'enlever et de récupérer l'ensemble des équipements, de l'affichage et des décorations reliés à son événement dès que celui-ci prend fin. En tout temps, les règles de sécurité du code du bâtiment doivent s'appliquer. Les règlements internes de la TOHU concernant l'affichage sont disponibles en annexe.

COMMUNICATIONS

Pour tous les événements, la TOHU se réserve le droit de regard sur les communications imprimées et électroniques ainsi que sur toute annonce publicitaire destinée au grand public. Le matériel promotionnel mentionnant la TOHU ou utilisant son logo doit être approuvé au préalable par la TOHU.

Selon la nature de votre événement, la TOHU peut faire la promotion de l'événement sur son site internet, ses réseaux sociaux et différents outils promotionnels, selon les délais de publication. Une rencontre sera nécessaire afin de vous proposer un devis budgétaire.

PARTENAIRES ET COMMANDITES

La TOHU collabore avec plusieurs partenaires annuellement et pour chacun d'eux, des ententes ont été conclues. Si vous avez des partenaires ou commanditaires associés à votre événement, une entente devra être établie avec la TOHU.

ASSURANCES

Le locataire doit souscrire un contrat d'assurance de responsabilité civile pour dommages corporels et matériels d'un minimum de deux millions de dollars (2 000 000 \$).

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

Afin de confirmer la réservation, un dépôt de 25 % de la location des lieux est exigé au moment de la signature de l'entente.

DOCUMENTS À FOURNIR

Afin d'évaluer la possibilité de vous accueillir, nous avons besoin des documents suivants :

- Description de l'événement, incluant le nombre de personne attendu
- Présentation du promoteur ou du producteur, si applicable
- Plan d'affaire et/ou montage financier, si applicable
- Informations techniques
- Toute autre information pouvant nous aider à évaluer votre événement.

ÉCHÉANCIER

À la réception de vos documents, nous vous informerons des possibilités d'accueil dans un délai maximal de deux semaines.

AU PLAISIR DE VOUS RECEVOIR CHEZ NOUS !

L'équipe des événements publics et privés de la TOHU

Pour nous joindre : corpos@tohu.ca